26me Année N° 5320 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Mercredi 10 Mai 1882

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITTE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue d'Havre, 25.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 9 MAI 1882

Bulletin du Jour

Montmartre, plus avancé que Roubaix, a élu conseiller municipal le candidat collectiviste Joffrin.

Il l'a élu en dépit de M. Clémenceau, qui avait, on le sait, proposé à ses suffrages un autre citoyen, le citoyen Lucipia.

Le citoyen Lucipia était tout simplement un candidat radical; et des radicaux, il n'en faut plus, puisque c'est maintenant au tour des collectivistes d'entrer en scène.

Mais qu'est-ce que c'est qu'un collectiviste?

Parbleu! c'est un monsieur qui, trouvant que la répartition des biens ici-bas est très mal faite, propose de tout mettre en commun.

M. Henri Rochefort s'offrait naguère à résoudre la question sociale en trois quarts d'heure.

M. Joffrin n'a pas besoin de trois quarts d'heure; un décret et une signature, il n'en demande pas davantage pour changer la face des choses.

Très pratique d'ailleurs, l'excellent citoyen collectiviste Joffrin.

Si nous en croyons le *Figaro*, tel est le petit discours qu'il adressait ces jours-ci à ses électeurs :

—N'est-ce pas citoyens, que vous avez assez des gens riches? N'est-ce pas que vous voulez qu'un des vôtres représente au conseil municipal le grand parti ouvrier? Je sais que la fonction que je sollicite est gratuite. Mais je vous connais. Vous serez les premiers à prélever sur vos gains la petite somme nécessaire à l'existence de votre représentant.

M. Joffrin, c'est lui qui le dit, a assez des gens riches : mais il trouverait tout à fait à son goût que ses concitoyens lui fissent des rentes au soleil, histoire de lui permettre de se consacrer entièrement à son mandat.

N'est-ce pas la théorie collectiviste dans sa fleur et surtout dans son fruit?

Eh bien! voyons, électeurs mes amis, êtes-vous assez convaincus d'une chose maintenant, c'est que la gauche modérée se vante, quand elle déclare qu'il lui suffira de dire au flot révolutionnaire : *Tu n'iras pas plus loin!* pour qu'en effet il n'aille pas plus loin?

C'est toujours la même histoire. l'histoire des concessions s'ajoutant aux concessions, jusqu'à ce que tout finisse par une concession à perpétuité!

On ne devait jamais faire l'amnistie : on ne devait du moins faire que l'amnistie partielle : n'a-t-on pas eu pour premier soin de faire l'amnistie plénière?

Qu'est-ce que la République a obtenu en retour?

Rien du tout : et il est même arrivé que les anciennes idoles du parti ne sont plus considérées à l'heure qu'il est que comme de faux dieux, des dieux qu'on brise, vu qu'ils ne sont plus à la hauteur de la situation.

M. Clémenceau, un pur! propose un candidat radical aux électeurs de Montmartre, les électeurs de Montmartre lui répondent : « Vous en êtes un autre! » et s'empressent d'élire un candidat collectiviste.

Et pourquoi pas?... On a déjà tout accordé à la révolution; pourquoi ne réclamerait-elle pas le reste?

L'exemple de la Ligue agraire est là : s'est-elle tenue pour contente et satisfaite de ce que M. Gladstone lui accordait l'autre jour?

Nous parlons de l'Angleterre, parce que jamais exemple ne fut mieux fait pour démontrer qu'on ne gagne rien à pactiser avec la révolution.

On a dit qu'il n'y avait plus de Pyrénées; en tout cas, il n'y a plus ni Manche, ni Pyrénées pour la révolution, car le crime qui vient d'ensanglanter l'Irlande a déjà eu plusieurs autres éditions à Berlin, à Madrid et à Saint-Pétersbourg, voire même à Washington.

Mais que disons-nous là que nous n'ayons mille fois répété?

Inutile Cassandre, nous mettons depuis longtemps les honnêtes gens en garde contre les malhonnêtes gens.

Notre voix sera-t-elle enfin entendue?

Les honnêtes gens comprendront-ils que c'est à eux qu'il appartient de prendre en main la cause du droit et de la loi?

Pourquoi ne vont-ils pas voter?

Pourquoi laissent-ils la révolution prendre le haut du pavé?

Eh quoi! ils voient l'étendue du mal, ils connaissent le remède; et le citoyen collectiviste Joffrin est élu conseiller municipal de Montmartre!...

TROP BON MARI

Cherchez bien, dit un proverbe suédois, derrière tout grand orateur, rimeur ou conquérant, cherchez et vous verrez que cette voix, cette poésie, ce bras ne sont que la voix, la poésie, le bras d'une femme qui sourit dans l'ombre. Cherchez la femme, disait un policier célèbre, vous la trouverez au fond de toutes les actions humaines et sans doute, lorsque les Grecs ont inventé cette riante fiction de la boîte de l'Andore d'où sortirent tous les maux, ils sous-entendaient une femme qui les leur apportait. Les législateurs Hindous, les législateurs Chinois, Musulmans, s'accordent à reconnaître que la défiance de la femme est chez l'homme le commencement de la vertu. La tradition juive nous enseigne qu'Eve fit chasser son époux du paradis terrestre, et voilà M. Leconte menacé de perdre le paradis parlementaire parce qu'il a trop écouté sa femme.

M. Leconte est un pharmacien d'Issoudun, radical cela va sans dire, médiocre d'intelligence et de caractère; à la Chambre, on sait d'avance de quelle couleur seront ses votes, on ignore en revanche, on ignorera toujours la couleur de sa parole; il émarge consciencieusement ses honoraires, fréquente la buvette, dort sur son fauteuil en séance, et demande à son voisin qu'elle boule il doit déposer dans l'urne, lorsque vient le moment du scrutin. Par quels hasards, par quelles intrigues, par quelles machinations a-t-il su décrocher la timbale législative? Je ne sais, mais ce qu'il y a de certain, c'est que le négociant, le droguiste priment en lui l'homme politique, il estime que la députation est un métier comme un autre, qu'on doit lui faire rendre le plus possible, et, il l'avoue avec candeur, il demandait fréquemment des permis de circulation sur les chemins de fer.

Lorsque les compagnies accordèrent le parcours gratuit à messieurs les députés et sénateurs, M. Leconte se livra aux transports d'une joie frénétique, car le parlement entrait dans une voie aussi lucrative que démocratique; le jour où la chose fut votée, il se montra exact à la séance, et ses collègues, si j'en crois les mauvaises langues, eurent quelque peine à l'empêcher de déposer un amendement pour que les femmes des législateurs pussent jouir du même privilège.

Or, voici que tout récemment, des journaux d'un républicanisme éprouvé annoncèrent une étrange nouvelle. M. Leconte, cédant aux suggestions de l'amour conjugal, aurait gratté cette fameuse carte de circulation universelle et introduit le nom de Madame Leconte, faisant, de sa propre autorité, ce que la Chambre des députés, par un oubli inconcevable, avait oublié de stipuler. Le bruit prend corps et se répand comme une traînée de poudre. Calomnie disent les uns, médisance répliquent les autres! M. Leconte reste plusieurs jours muet comme une carpe, le Conseil municipal d'Issoudun, dont il est le plus bel ornement, se réunit, délibère, flétrit son grand homme, le voue aux gémonies.

On est à la veille de la rentrée des Chambres, il faut parler; M. Leconte se décide enfin à écrire, et reconnaît la fraude, seulement le grattage n'a pas eu lieu sur la carte de circulation permanente, il a été opéré sur une carte valable pour un seul voyage et personnelle, que cet homme prévoyant s'était fait octroyer en mars. M. Leconte aime sa femme, celle-ci habite Issoudun, et ces tendres époux ne pouvaient supporter de rester sans se voir pendant des mois entiers. Pour être député, on n'en est pas moins homme, et sans doute ce pharmacien prenait au pied de la lettre ce dicton que le mari et la femme ne font qu'un. Ne faisant qu'un ils devaient avoir la même fortune; ce qu'on accordait à l'un allait de droit à l'autre, donc le permis devenait valable pour Mme Leconte.

Il paraît que la Compagnie n'a pas goûté ce syllogisme conjugal et que ses employés ont commis des indiscrétions. Les puritains de la République ont crié très haut et les non-puritains plus haut peut-être encore, pour faire croire à leur intégrité immaculée. Dans l'arrondissement d'Issoudun, on montre au doigt le couple maladroit, on fait courir des chansons sur cette nouvelle variété de Philémon et Baucis. A la Chambre des députés, M. Leconte est conspué, honni, traité comme le bouc émissaire; beaucoup l'invitent à donner sa démission, mais lui, demeure ferme comme un roc, se cramponne avec l'énergie du désespoir à son portefeuille de député et jure qu'il ne s'en séparera qu'avec la vie.

Après tout, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat en jurisprudence radicale, et ce sont là de simples gentillesses à côté des *légèretés* que se permettent deux ou trois cents de ses collègues de la majorité. Ne tripotent-ils pas à la Bourse, ne spéculent-ils pas sur les fonds tunisiens, ne s'octroient-ils pas une foule de sinécures créées tout exprès pour eux? M. Leconte, lui ne demandait qu'à faire voyager sa femme gratis; ses vœux comme on voit, étaient ceux de Lindor, d'un simple bachelier. La Compagnie s'aperçoit de la carotte, eh bien, il offre de la rembourser, que vous faut il de plus? M. Savary qui vient de ruiner plusieurs milliers de personnes dans sa banque Lyon-Loire, M. Savary que, dans son département, on traite de Savary-Macaire, a-t-il donné sa démission? Ne s'est-il pas fait un front qui ne sait plus rougir? Ne connaît-on pas son krach depuis plusieurs mois. Allons donc! Le timide avale sa honte, l'homme fort la crache au visage de ses juges.

Ainsi que la vertu, la fraude a ses degrés.

Donc M. Leconte ne donnera pas sa démission de bonne grâce, je vous en avertis et il continuera de palper ses 25 francs par jour, en dépit des injures de gens attardés dans un rigorisme étroit et inintelligent. C'est égal, lui chétif, inconnu il y a huit jours encore, le voilà célèbre de la veille au lendemain; toute la presse s'occupe de lui, les journaux illustrés reproduiront ses traits et il figurera dans le Panthéon révolutionnaire à côté de Savary et de Jacotin, ce sénateur qui trichait au jeu. Je propose de graver sur le fronton de ce Panthéon, l'axiome du citoyen Proudhon : « La propriété, c'est le vol. »

ALCESTE.

LES FANTAISIES RUINEUSES

On songe à la chambre des députés, dit-on, à construire une nouvelle salle des séances. D'après la *Vérité*, une commission aurait même donné des conclusions dans ce sens. Cette fantaisie ne coûterait pas moins de cinq millions. « Cinq millions! » qu'est-ce que cela, quand on les prend dans la poche du contribuable! De là part gouvernement à bon marché dont nous jouissons en ce moment, cette mesure ne nous surprendrait pas. On avouera toutefois que nos députés radicaux coûtent cher à loger. L'installation de Versailles leur a déplu parce qu'elle était loin de Paris; ils sont depuis quelques années seulement au Palais-Bourbon et déjà ils s'y trouveraient mal. Cependant ce local a suffi à d'autres qui les valaient bien. Il est vrai que l'hôtel du ministère de l'intérieur, dont les ministres s'étaient contenté longtemps, n'a pas suffi non plus. Oh! les gens simples et économes des deniers publics, que nos gouvernants.

LA RÉSISTANCE A LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT ATHÉE

Mgr Donnet, cardinal-archevêque de Bordeaux, vient d'adresser aux curés de son diocèse une circulaire à l'occasion de la nouvelle loi sur l'instruction primaire.

L'archevêque leur recommande d'appeler l'attention des parents sur l'instruction chrétienne de leurs enfants et il fait suivre cette recommandation des paroles suivantes :

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, un enseignement hostile à la foi était donné dans quelques écoles, votre devoir serait de nous en prévenir afin que nous puissions réclamer auprès de qui de droit l'exécution d'une parole solennellement donnée à la tribune. Peut-être serons-nous obligés de créer de nouvelles écoles libres,

L'archevêque traite ensuite des mesures à prendre afin que les ressources nécessaires pour la fondation d'écoles libres ne manquent pas. Il termine en disant qu'il prévoit de nombreuses difficultés, mais à ses yeux « le découragement ne peut prendre place dans les âmes qui lui ont donné des preuves si persévérantes de leur dévouement à toutes les nobles et saintes causes. »

L'évêque de Saint-Claude a adressé également au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre adressée à l'occasion de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire.

Nous en détachons le passage suivant :

Si vous n'avez pas le choix et que vous soyez dans la nécessité d'envoyer vos enfants à l'école neutre, il y a pour vous alors une obligation rigoureuse, de surveiller l'enseignement qui est donné dans cette école et s'il contredit celui de l'église, s'il est en opposition avec ses pratiques, si en un mot la fréquentation de cette école devient un danger pour la foi de vos enfants, votre devoir est tout tracé : il faut sauver la foi de vos enfants.

Sans doute, on ne doit pas agir à la légère dans une matière de cette importance; il faut que les faits soient notoires, bien attestés, appréciés par qui de droit; mais, du moment qu'ils ont ce caractère et que vous aviez pris les sages conseils de la prudence, il n'y a plus à hésiter : quoi qu'il puisse arriver, vous devez retirer votre enfant de cette école. Il faut avant tout obéir à Dieu, et la loi qui exige que l'école soit neutre ne doit plus vouloir obliger quand l'école perd ce caractère et qu'elle devient irreligieuse. Ce n'est pas alors le père de famille, c'est l'instituteur qui viole la loi.

LES EXAMENS POUR LE BREVET DE CAPACITÉ

Veut-on apprécier l'impartialité qui préside aux examens pour le brevet de capacité? A la dernière session des examens qui s'est tenue à Evreux, l'un des examinateurs était le rédacteur en chef du journal radical de la ville! L'administration de l'instruction publique ne se croit plus même obligée de garder les dehors de la justice; elle procède avec une rare impertinence et un singulier mépris des règles de l'impartialité et de l'équité.

A ce choix des examinateurs, pris parmi des hommes de parti, s'ajoute le choix des sujets proposés aux examinés et des questions qui leur sont posées. A cet égard, le caractère des examens pour le brevet de capacité subit depuis quelques mois des modifications graves. Ce ne sont plus les aptitudes pédagogiques des candidats, ce sont leurs opinions politiques qu'on vérifie. Nous avons cité la question posée aux candidats à la session du 21 mars dernier. On leur demandait ce qu'ils pensaient de l'abrogation de l'article 20 de la loi de 1873, article exonérant du service militaire les membres de l'enseignement.

On nous assure que des candidats qui avaient répondu à cette question d'une manière contraire aux vues du parti radical ont été exclus. Les jeunes filles qui se présentaient le 28 mars pour le brevet d'institutrice ont eu à répondre à cette question : « Quel est, dans l'histoire de France, le personnage qui vous paraît avoir le plus de titres à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité? — Donnez les motifs de votre choix. » Il est clair que les jeunes personnes répondront d'une manière différente à cette question, selon qu'elles auront reçu un enseignement impartial ou l'enseignement des fanatiques de l'école de M. Paul Bert.

Pour les unes, le personnage qui aura le plus de titres à l'administration de la postérité, ce sera ou Charlemagne, ou Saint-Louis, ou Jeanne d'Arc, ou saint Vincent de Paule; pour les autres, ce sera Etienne Marcel, d'Alembert ou Auguste Comte. Nous ne saurions protester trop énergiquement contre cette nouvelle méthode d'examen.

A la manière dont les examinateurs sont choisis, dont les questions sont posées, dont les sujets de composition sont indiqués, il est manifeste que le gouvernement veut changer la nature des brevets; ce ne sont plus des brevets de capacité, ce sont des brevets de radicalisme et de libre-pensée qu'il réclame des instituteurs et des institutrices.

JUSTE NOEL.

ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS

Cinquième séance.

La séance de clôture de l'assemblée générale de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers a eu lieu hier soir sous la présidence de Mgr d'Hulst, recteur de la faculté catholique de Paris, remplaçant Mgr l'archevêque, empêché. M. le comte Albert de Mun, secrétaire général de l'œuvre, a pris la parole au milieu d'une nombreuse assemblée et a fait l'historique des cercles, retraçant leurs luttes et disant leur avenir. Il y a dix ans que les premières réunions ont eu lieu à Belleville. La pensée première des fondateurs a été un grand amour de la France. Effrayés des horreurs de la Commune, ils se sont dit qu'elle ne pouvait être sauvée que par la croix. La croix et le peuple, voilà leurs armes et leur champ d'action. De ce petit centre, l'Œuvre et son esprit se sont répandus dans les usines, dans les ateliers, dans les campagnes.

On a persécuté les cercles, on les a fermés, et c'est un honneur; mais là où on les a persécutés, là où on les a fermés, ils se sont reproduits sous une autre forme, plus vivaces qu'auparavant. Nos cercles sont devenus une véritable franc-maçonnerie catholique. Leurs fondateurs ont été et seront toujours les négociateurs de la paix entre les patrons qui les ont appelés et les ouvriers si loyaux, si aimants.

Aimer les ouvriers, les aimer de toutes ses forces, ils le méritent, voilà tout le secret, le ressort le plus puissant, la véritable récompense de l'œuvre. Quelle est l'unique cause des souffrances et des révoltes de l'ouvrier, l'illustre M. Le Play l'a dit en mettant le doigt sur la plaie saignante de la société contemporaine, c'est la négation de Dieu. On a dit que les cercles étaient socialistes : non, puisqu'ils ont les droits de Dieu pour base. Oui, si l'on veut dire par là qu'ils admettent une question sociale.

On a dit qu'ils étaient une œuvre d'ancien régime; non, car ils déplorent les abus d'autrefois et veulent un régime nouveau. Oui, si l'on veut dire par là qu'ils ne reprennent pas les traditions des corporations ouvrières de jadis, qu'ils aiment les gloires de l'ancienne patrie française. En tout cas, les cercles ne veulent pas que l'ouvrier reste sous le régime actuel, régime de grèves et de répression par la force; ils croient qu'il y a une solution, c'est le principe chrétien. Il ne faut pas se faire d'illusion : des revendications terribles se produisent, c'est la guerre, la guerre partout, au seuil de notre civilisation gâtée. Nos idéologues n'ont rien fait, ne font rien, ils n'ont aucun remède à proposer. Eh bien! le remède c'est le dévouement et encore le dévouement à la classe ouvrière par la corporation chrétienne.

Et tant que vous n'aurez pas mieux à offrir, vous devrez admettre, flatteurs des masses, qui leur jetez un lambeau de pourpre pour mieux les asservir, qu'en dehors de la famille créée par la charité de l'Eglise, qui a toute science et toute vérité, il n'y a rien qu'égoïsme et mensonge. La croix, la croix, la croix partout, voilà le drapeau des cercles. *In hoc signo vinces.* Mgr d'Hulst s'est excusé de remplacer si mal Mgr l'archevêque. Après avoir félicité l'orateur, il a lui-même émis quelques idées sur l'Œuvre et encouragé les fondateurs et directeurs. Les cercles d'ouvriers, a-t-il dit, sont une tentative généreuse de guérison. Pour traiter la terrible maladie qui ronge la société contemporaine, la question sociale, ils ont substitué la théorie chrétienne à la théorie socialiste; ils traitent par la méthode des devoirs au lieu de traiter par la méthode des droits.

Tout le monde s'en trouve mieux; les devoirs sont un vin fortifiant, mais qui ne monte pas à la tête. L'homme ne naît pas naturellement bon, il doit lutter contre des instincts mauvais, sortir du péché originel. Ne pas faire aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes, voilà le grand précepte. Ce qu'il faut c'est la liberté de conscience, l'égalité des âmes, la fraternité des cœurs. On arrivera à ce résultat en ne reculant pas devant l'ennemi, mais en se provoquant les uns les autres à la lutte pour la vérité par un courage plus grand. Avec l'aide de Dieu, pour l'Eglise et pour la Patrie!

Ces paroles émues et brillantes sont couvertes d'applaudissements.

RÉVOCATION DE L'AMIRAL DE GUEYDON

On sait que l'amiral de Gueydon a été révoqué des fonctions qu'il exerçait comme membre de la commission mixte des travaux publics. Pourquoi cette révocation, frappant brutalement un des hommes les plus éminents que la marine ait eus, l'ancien commandant de la flotte de la mer du Nord en 1870, l'ancien gouverneur général de l'Algérie? Il y a quelques semaines, le ministre de la marine présenta à la commission mixte des travaux publics un projet concernant le port de Cherbourg. Il s'agissait de fermer le port en prolongeant les extrémités de la digue jusqu'à une petite distance de la côte. On raconte que ce projet fut combattu par l'amiral de Gueydon.

Il en indiqua les défauts, qui, au point de vue technique, sont tout à fait graves. Il montra qu'on allait gaspiller près de 50 millons sans profit — pour l'Etat du moins. La démonstration fut si vive qu'à l'unanimité la comission repoussa le projet du ministre. Le lendemain, l'amiral de Gueydon était révoqué. Qu'auraient dit les radicaux si pareil fait se fût produit sous un autre gouvernement que le leur et qu'ainsi, un homme de l'expérience et de l'autorité de l'amiral de Gueydon eût été exclu d'une commission consultative à la suite d'une opinion émise par lui avec trop d'indépendance?

NOUVELLES MILITAIRES

M. de Graillier, l'officier dont nous avons annoncé l'arrestation à Munich, n'est pas un Français; c'est un officier belge; il a été arrêté pour tentative de corruption sur un soldat allemand, en vue de se faire livrer des papiers importants et des documents militaires.

Voici les renseignements exacts et complets sur ce fait.

M. le baron de Graillier, étant à Munich, s'était lié avec un ancien officier de la Landwehr, M. le comte de K... et avec un personnage influent d'origine suisse.

Ils s'abouchèrent avec un ancien officier — on assure même que ce personnage est encore au service — et lui offrirent 30.000 marcs, soit quarante-cinq mille francs, pour qu'il lui livrât les plans de la place forte d'Ingolstadt.

L'officier allemand feignit d'entrer dans les vues de Graillier et de son complice; et quand ceux-ci vinrent à une dernière entrevue, au cours de laquelle devait s'opérer l'échange des quarante-cinq mille francs contre les plans d'Ingolstadt; ils se trouvèrent en face d'un commissaire et d'agents de police, qui s'emparèrent de leurs personnes et les traînèrent en prison.

On nous mande de Grenoble que les services de l'intendance de la trésorerie, des postes et des télégraphes du 14e et du 15e corps d'armée seront mis sur pied de guerre, au mois de septembre prochain, afin de pouvoir juger des services qu'ils pourront rendre dans les grandes manœuvres qui vont avoir lieu dans les Alpes, ou le 14e corps d'armée (Lyon) rencontrera le 15e corps d'armée (Marseille).

Monsieur le Ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante aux commandants des corps d'armée.

« Mon cher général,

» J'ai l'honneur de vous informer que par suite de la radiation du crédit nécessaire en 1882, pour l'inspection et le classement des animaux susceptibles d'être requis en cas de mobilisation, il ne sera pas procédé cette année à ces opérations. »

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le rendement des impôts indirects avait, pour la première quinzaine d'avril, procuré une plus-value de 15 millions de francs.

FEUILLETON DU 10 MAI 1882

— 9 —

LE BLEUET

PAR GUSTAVE HALLER

CHAPITRE XI

Le comte avait à moitié deviné le secret de mon amour pour Augusta; chemin faisant, il m'en arracha l'aveu complet, sous prétexte que je savais ses secrets et qu'il devait savoir aussi les miens. Je lui dis tout, jusqu'à la scène du bois. Le comte, c'était Renée, et en me confiant à lui, je croyais encore me confier à elle.

« Franz, me dit-il, on est mauvais juge dans ses amours. Vous avez autant besoin de mes conseils que j'ai besoin des vôtres. Écoutez-moi donc. Il faut que vous soyez maître de vous. Votre entraînement serait de l'égoïsme. J'ai deviné assez Augusta pour vous certifier que ce n'est pas ici votre bonheur seulement qui est en jeu, mais le sien aussi. Votre devoir est de vous assurer que l'amour allumé dans son cœur par les feux de l'été est bien venu jusqu'à son esprit, et que ce n'est pas par désœuvrement qu'elle vous a aimé, ce que je crois. »

Ces paroles du comte furent un coup terrible pour moi. Cependant je résolus de suivre son conseil, quoi qu'il m'en coûtât.

CHAPITRE XII

Dieu est avec ceux qui aiment.

Nous étions déjà plus d'à moitié route, lorsque nous nous trouvâmes en compagnie d'un voyageur d'une cinquantaine d'années. Emaqueté jusqu'au menton dans une douillette, cet homme, près de nous, faisait l'effet d'un gros glaçon au milieu d'août. Nous devînmes silencieux. Il était grand et fort, d'une stature presque colossale. Ce qu'on voyait tout d'abord de sa personne, c'étaient de longues moustaches descendant un peu et tournant sur elles-mêmes avec des reflets jaunes et verts. Chaque poil de ses sourcils avait une direction différente et le tout formait d'épais buissons qui s'avançaient d'un air irrité au-dessus de deux yeux beaucoup trop petits pour une face longue et carrée. Ces yeux hérissés de cils courts et épais ressemblaient à deux antres où l'homme cachait sa pensée. La bouche était grande et dédaigneuse. Le front assez haut pour annoncer de l'esprit était trop plat pour faire croire à du génie.

Maksinski m'avait dit que c'était un Russe; et il ne s'en préoccupait pas plus que d'un objet qu'on est habitué à voir dès l'enfance.

Cet homme, lorsque mes regards et les siens se rencontraient, semblait ne pas me voir. Il ne bougeait pas plus que s'il eût été calcine. On aurait dit qu'il craignait de déroger en faisant un geste devant nous. Son attitude magnifique, au lieu de m'intimider, m'inspirait par instants une violente envie de rire. Cet imposant monsieur, qui paraissait étonné de faire à l'univers l'honneur d'exister, me semblait des plus réjouissants. Maksinski m'assura que cet homme n'avait rien d'extraordinaire, que j'allais en voir beaucoup comme celui-là, que les Russes étaient presque tous pareils. — Ce que cherchent avant tout ces messieurs, disait-il, c'est la majesté, et la majesté exclut le mouvement.

J'éclatai de rire. L'hilarité est contagieuse, et Maksinski me suivit tout en me gourmandant de l'inconvenance où je l'entraînais.

Le majestueux monsieur resta dans son impassible imobilité. Ce sérieux rebarbatif redoublait mon rire, qui devenait de plus en plus risqué.

« Que voulez-vous? dis-je tout bas au comte, le mal est fait. Nous sommes, pour cet empereur qui voyage incognito, des hommes sans éducation. Nous en affliger ne réparerait rien. Je suis décidé à faire comme si nous étions seuls. »

Cela dit, je pris l'enveloppe de lettre dans laquelle j'avais placé les portraits des demoiselles de B... et je me mis à les contempler, ce que je n'avait pas fait depuis que nous avions l'honneur d'être en compagnie du seigneur.

Maksinski me dérobe le portrait de Renée, et, après l'avoir longtemps regardé, consentit enfin à me le rendre. Je ne voulais pas me séparer de cette chère image.

Tout à coup un employé surgit à la portière et nous demanda où nous allions. Je pensais avec joie que notre compagnon allait enfin articuler un mot. Il l'articula, et ce mot me fut désagréable. Lui aussi allait à Varsovie!

« Je demande à changer de voiture » criai-je.

Nous atteignions Kattowitz. Maksinski allait revoir sa patrie.

Une petite rivière glissa comme un ruban bleu sous notre wagon, et j'entendis ce mot venant de je ne sais où : Granica! C'était la frontière.

Malgré les dangers qu'il courait :

« Ma belle Pologne! » s'écriait le comte. Puis il ajouta tout bas : « Tu m'auras revu heureux, toi que j'avais quittée pour mourir! Je t'ai souvent dit le nom de celle que j'aime; je vais te le redire, maintenant qu'elle doit être à moi, et que son nom et le mien ne font qu'un! »

Mais l'aspect de cette terre ruinée, dévastée, toujours un peu humide de sang, le fit pâlir :

« O ma patrie! » dit-il; et son front s'inclina.

Pendant quelques minutes je n'osai lui parler. Ce fut alors seulement que pour la première fois le Russe donna signe de vie. En voyant le trouble que Maksinski ne cherchait pas à cacher, il l'honora d'un coup d'œil qui voulait dire : « Ah! tu es un chien de Polonais! »

Une nouvelle tête d'employé à calotte pointue et frisée vint nous annoncer qu'il fallait descendre pour la visite de la douane et la vérification des passe-ports. Nous prîmes pêle-mêle pardessus, couvertures, sacs de nuit, et nous nous précipitâmes hors de la voiture.

C'est une chose ridicule que les formes toutes guerrières avec lesquelles on fait entrer les voyageurs en Pologne. De tout petits soldats à grandes barbes noires et à grands sabres blancs sont plantés de chaque côté de votre passage et vous suivent avec des regards flamboyants et aigus.

L'employé féroce préposé à la visite des passe-ports retourna plusieurs fois celui de Maksinski. Il examinait alternativement ce papier et mon ami, dont le visage aristocratique et l'œil ardent sentaient un peu trop le patriotisme pour la circonstance.

Je demandai naïvement s'il y avait une erreur sur le passe-port de mon frère, et je pris l'air si niais que l'employé se rassura, nous passâmes.

Le Russe, orné d'un domestique, nous suivait. Il prononça clairement son nom qui fit descendre toutes les coiffures des employés. C'était un grand personnage. Après avoir attendu qu'il fut remonté en wagon, nous étions entrés dans un compartiment resté libre, et nous nous croyions à jamais délivrés de lui; mais on dirait parfois que la destinée jette forcément sur nous les personnes que nous évitons.

Ce Russe ne devait plus disparaître de notre existence, et sa rencontre commençait une série d'événements bizarres.

Lorsque je cherchai les portraits de mes amies pour leur raconter que nous venions de passer la frontière sans encombre, je n'avais plus ces portraits; je les cherchai de nouveau, Maksinski aussi, mais inutilement. L'enveloppe était tombée de la poche de mon pardessus. Le pauvre comte se désolait plus encore que moi et me faisait mille reproches. J'interrogeai le conducteur du train. Il m'assura qu'il n'avait rien vu. On allait partir, lorsque j'aperçus le long des rails le domestique du boyard. Dès qu'il me vit, il vint à moi et me parla polonais. Je ne compris pas; mais Maksinki se plaça vivement à la portière et lui fit un discours que le domestique interrompit par ces mots :

« Tak, tak, tak, tak, tak, tak. »

Il me fallut attendre que cette conversation fut finie pour avoir des éclaircissements. Enfin le signal fut donné et le domestique disparut.

« Mon ami, dit Maksinski, le Russe nous fait demander si nous avons perdu quelque chose. Il a sans doute trouvé nos photographies, mais il n'a pas voulu dire à son domestique ce dont il s'agissait.

— Moscovite bien élevé! discret! m'écriai-je.

— C'est un homme comme il faut, tu le vois.

— Et très-bien conservé pour son âge, car il doit être excessivement vieux. »

CHAPITRE XIII

Le bois vieux prend feu plus vite que le bois vert.

Au premier arrêt, nous fûmes d'un bond près du boyard. Il tira de sa poche notre enveloppe sans quitter sa position favorite. Il resta noblement appuyé en arrière. Mais il parla! et français encore!

Cet homme parlait!

« Après votre départ, nous dit-il avec indifférence, j'ai trouvé ces portraits, ceux de vos sœurs sans doute.

— Ces jeunes filles ne sont pas nos sœurs, répondit Maksinski, mais elles ne nous sont pas moins chères, aussi je vous remercie mille fois.

— C'est moi qui devrais vous remercier, dit le Russe en souriant presque; car il m'a fallu regarder le contenu de l'enveloppe pour m'assurer qu'elle ne m'appartenait pas, et je vous dois d'avoir vu deux très jolies personnes. »

Maksinski me rendit le portrait d'Augusta et voulut retenir celui de Renée. Je l'en empêchai.

Notre compagnon sourit en voyant la mine désappointée que faisait Maksinski. Sans en avoir l'air, il suivait tous nos mouvements.

J'attirai le comte à l'extrémité du wagon.

Pourquoi n'essayerions nous pas de nous lier avec le Russe? lui dis-je. Il pourrait peut-être quelque chose pour nous.

— Il pourrait tout, mais dans notre position, les grands personnages sont dangereux, et puis je ne veux pas me servir d'un Russe.

— Un homme de cette trempe ne descendrait pas jusqu'à livrer un proscrit.

— Non, mais il ne daignerait pas l'aider.

— On ne sait pas.

— Il n'a été que poli.

— Il est curieux! En tout cas, comme nous n'aurons jamais l'occasion de nous trouver aussi près d'un homme puissant, laisse-moi faire. »

Le train s'arrêtait. *suivre*